

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION "COMMUNAUTÉ DU BÉTHUNOIS"

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU MERCREDI 13 DECEMBRE 2023 À 19 h 00

Nombre de délégués : 136

Date de la convocation et
d'affichage : 7 décembre 2023

Présents à la séance : 71

Compte-rendu de la séance :
14 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à dix-neuf heures, le comité syndical de la "Communauté du Béthunois", s'est rassemblé en salle Victor Lemaire, à Verquigneul, sous la présidence de Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois, suivant convocation faite le 7 décembre 2023.

Etaient présents : Allouagne : HENNEBELLE André, LANVIN Patrick ; Béthune : BOULART Annie, GIBSON Pierre-Emmanuel, LOISEAU Ginette, BARRE Bertrand, ELAZOUZI Hakim, CORDONNIER Francis, PERRIN Patrick, SCALONE Jean-Pascal, CHOCHOI Mélinda, PHILIS Josette, KWARTNIK Pierre, DOUALLE Christophe, DEKEYSER Fernand ; Beuvry : FIGENWALD Arnaud, VANBERGUE Marie-Cécile, BEAUVOIS Pierre, NASPINSKI Annie, DELBARRE Guillaume, HAROUAT Martine ; Chocques : MASSART Yvon, TURBERT Sandra, BEUGIN Francis ; Drouvin-Le-Marais : GOLLIOT Jérôme ; Ecquedecques : MULLET Rosemonde ; Essars : MALBRANQUE Gérard, MASSARD Pascal ; Festubert : DOUVRY Jean-Marie ; Fouquereuil : OGIEZ Gérard, BILLET Guy ; Fouquières-lez-Béthune : WYNNE Pierre ; Gonnehem : DELORY Bertrand, POIRE Laurent, ROUSSEL Philippe ; Gosnay : CLEROT Catherine, BAUDRIN Christelle ; Hersin-Coupigny : CARAMIAUX Jean-Marie, DESCAMPS Nicolas, FONTAINE Laurent, LECOMPTE Monique, POIRET Thérèse ; Hesdigneul : LECOMTE Maurice ; Labourse : PRUVOST Bernard, COQUERELLE Alain ; Lapugnoy : DELANNOY Alain, VEREECQUE Anne-Marie, GOFFART Jeannine ; Noeux-les-Mines : SWITALSKI Jacques, BLONDEL Dominique, BACLET Charline, Oblinghem : HERNU Stéphane ; Saily-Labourse : HENNEBELLE Dominique, KUBINOWSKI Sylvie, TOROK Gilbert ; Sains-En-Gohelle : HAPPIETTE Jean, CARLUS Annie, VOLCKAERT Véronique, CZECH Christelle, FOMBELLE Rémi, GRADISNIK Rodolphe, LAURIER Georgia ; Servins : DUCLOY Nadine ; Vaudricourt : JURCZYK Jean-François ; Vendin-Lez-Béthune : FLORCZYK Patrice ; Verquigneul : CHRETIEN Bruno, BASSOM Françoise ; Verquin : TASSEZ Thierry, DELAHAYE Joël, CODRON Jean-Luc, HERREMAN Marie.

Ont donné pouvoir : BERROYER Béatrice à CORDONNIER Francis, SOLHEID Hervé à KWARTNIK Pierre, BEIGNIER Ingrid à BARRE Bertrand, LEFEBVRE Nadine à

FIGENWALD Arnaud, ALTIER Nathalie à MULLET Rosemond
LECOMPTE Monique, ANTKOWIAK Corinne à SWITALSKI Jacques.

Etaient Absents Excusés : GOUILLART Pascale, BERRIER Philibert, HOLVOET Marie-Pierre, VIVIEN Michel, DIERS Véronique, BOY Serge, DERLIQUE Martine, CARRE Nicolas, KUBIAK Brigitte, PETIT Daniel, DUCROCQ Marie-Rose, BLASZCZYK Laure, GACQUERRE Olivier, BERTOUX Maryse, BRIGE Corentin, JEVTOVIC Zoran, DAEMS Frédéric, HARFAUX HAELEWYN Catherine, DELESTREZ Patrick, CAUET Antony, DESCAMPS Martine, CAPELLE Virginie, DELBART Nathalie, WACH Patricia, DENIS Charline, BAUDET Tommy, GIBON Monique, DECOURCELLE Catherine, QUENIART Damien, DUBY Sophie, VAAST Stephan, FAVIER Simon, WATEL Sandrine, LAVERSIN Corinne, JOMBART Simon, LEFEBVRE Valérie, BERTIER Jacky, GREVET Jean-Christophe, SCAILLIEREZ Philippe, CARON Annick, DAILLES Alain, DELANNOY Marie-Josèphe, SEKULA Roseline, MICHALSKI Richard, TOURSEL-DERUELLE Karine, BOBEK Bernard, SZYMKOWIAK-BLASCHKE Virginie, COUVILLERS Nicolas, SZCZEPANIAK Caroline, MARCELLAK Serge, URBANSKI Chantal, HOBERG André, NOREL Francis, JASKULSKI Christine, DOMART Sylvie, GAYOT Romain, GODART Céline, CARPENTIER Arnaud, RABEHI Dimitri, DUCARIN Philippe, JOLY Monique, DEBAILLEUL Philippe, MEYFROIDT Sylvie, DUFLOS Jacky, GROUX Jean-Marc.

M. Alain DELANNOY, délégué de la commune de Lapugnoy, ayant été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, les a acceptées.

Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Président, ouvre la séance.

Comité Syndical du 13 décembre 2023**E****Code ser****OG****1-07 - PERSONNEL – TABLEAU DES EMPLOIS
PERMANENTS**

Il appartient à l'organe délibérant du SIVOM de la Communauté du Béthunois, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au bon fonctionnement des services.

VU la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi N° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

Après avis favorable du Comité Social Territorial en date du 4 décembre 2023,

Après avis favorable de la Commission Administration Générale Planification et Finances en date du 6 décembre 2023.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adapter le tableau des emplois pour permettre l'évolution de l'organisation du SIVOM et de ses compétences afin d'accompagner les projets, toujours mieux répondre aux attentes des communes et poursuivre son développement,

Monsieur le Président propose au comité syndical :

> Pôle Restauration Collective

La modification d'1 poste du cadre d'emplois des Agents de maîtrise territoriaux à compter du 1^{er} janvier 2024.

> Pôle Jeunesse, Service xxx

La modification d'1 poste du cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux à compter du 15 décembre 2023.

La modification de 2 postes du cadre d'emplois des Adjoints d'animation territoriaux à compter du 1^{er} janvier 2024.

La création de 2 postes du cadre d'emplois des Educateurs territoriaux des APS à compter du 1^{er} janvier 2024.

> Pôle Ressources Humaines

La création d'1 poste du cadre d'emplois des Adjoints administratifs territoriaux à compter du 1^{er} janvier 2024.

> Pôle Solidarité-Santé, Service de Soins Infirmiers à Domicile

La modification d'1 poste du cadre d'emplois des Agents sociaux à compter du 1^{er} janvier 2024.

> Pôle Enfance-jeunesse et pôle Solidarité-Santé, service des EHPAD

La modification d'1 poste du cadre d'emplois des Médecins territoriaux à compter du 1^{er} janvier 2024.

> Pôle Solidarité-Santé, EHPAD F. Degeorge

La modification de 2 postes du cadre d'emplois des Agents sociaux territoriaux à compter du 1^{er} janvier 2024.

*L'annexe jointe à la délibération détaille les modifications concrètes du tableau des emplois.
Les crédits correspondants sont inscrits au budget des services concernés.*

ADOPTÉ

Fait en séance les jours, mois et an que dessus
"Suivent les signatures"
Pour extrait conforme

Signé par : Pierre

Emmanuel

GIBSON

Date : 18/12/2023

Qualité : Président

